



Clinique des Augustines

Informations sur

# LES REPRESENTANTS DES USAGERS \*

\* patients, familles, visiteurs

## ■ Qui sont-ils ?

Les représentants des usagers sont bénévoles et externes à l'établissement, nommés par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

M. Antoine CURTIL	Mme Annie VERRIER	Mme Sabine CAMENEN	M. Christian LE BLOAS
			
<b>Titulaire 1</b> <b>UDAF 56</b> 19, allée du Ménil 56800 Taupont antoine.curtil@hotmail.fr 06.76.29.63.05	<b>Titulaire 2</b> <b>Ligue contre le cancer</b> Parc Pompidou – Bâtiment 8 Rue de Rohan – CP 3429 56034 Vannes anne.verrier@wanadoo.fr 02.97.54.18.18	<b>Suppléant 1</b> <b>UDAF 56</b> 57 rue Raymond Poincaré 56400 LE BONO sabinecamenen@orange.fr 02.97.57.28.36 06.87.45.29.98	<b>Suppléant 2</b> <b>France Rein Bretagne</b> 37 Hameau du Loch 56390 LOCQUeltas lebloas.fr.hm.ru@hotmail.com 02.97.66.61.57 06.79.29.11.63

## ■ Quelles sont leurs missions ?

- **Ecouter et échanger** avec vous
- **Transmettre** vos remarques et votre avis à la clinique
- **Veiller** au respect de vos droits
- **Faciliter** vos démarches
- **Contribuer** à l'amélioration de la qualité de l'accueil et de la prise en charge
- **Participer** à la commission des usagers\*



## ■ Comment agissent-ils ?

A chaque fois que nécessaire :

- Suite à une remarque, plainte, réclamation, ou demande d'avis des patients, des familles ou des professionnels,
- Une rencontre avec un représentant des usagers est possible avec un rendez-vous pris au secrétariat de direction ou en le contactant directement.

### \* La commission des usagers

Cette commission, instaurée dans tous les établissements de santé, existe à la clinique des Augustines depuis 2005. Elle est composée de professionnels de la clinique : un médiateur médical et un médiateur non médical et de représentants des usagers, nommés par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

La liste nominative des membres de la commission est disponible par voie d'affichage et dans le livret d'accueil.